

# PAROISSE SAINT ALBERT LE GRAND

## Chants de la messe du

Dimanche 11 février 2024

6<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire

**Chant d'entrée : R/ Venez chantons notre Dieu, Lui le roi des cieux ! Il est venu pour sauver l'humanité  
Et nous donner la vie. Exulte pour ton roi, Jérusalem danse de joie.**

1. Il est venu pour nous sauver du péché, **exulte, Jérusalem danse de joie.**  
Oui par sa mort, tous nous sommes libérés, **exulte, Jérusalem danse de joie.**
2. Oui tous ensemble rejetons notre péché, **exulte, Jérusalem danse de joie.**  
Dans sa bonté, tous nous sommes pardonnés, **exulte, Jérusalem danse de joie.**
3. Le roi de gloire nous a donné le salut, **exulte, Jérusalem danse de joie.**  
Sa majesté, nous pouvons la contempler, **exulte, Jérusalem danse de joie.**

**Psaume 31 : R/ Tu es un refuge pour moi ; de chants de délivrance, tu m'as entouré.**

**Prière universelle : O Seigneur, écoute et prend pitié.**

**Offertoire :** En toi j'ai mis ma confiance, Ô Dieu très saint! Toi seul es mon espérance et mon soutien  
C'est pourquoi je ne crains rien, j'ai foi en Toi Ô Dieu très Saint ! (bis).

**Communion :**

1. Notre Dieu s'est fait homme, pour que l'homme soit Dieu ; mystère inépuisable, fontaine du Salut.  
Quand Dieu dresse la table, Il convie ses amis, pour que sa vie divine soit aussi notre vie !
3. Merveille des merveilles, miracle de ce jour ! Pour nous Dieu s'abandonne en cette eucharistie.  
Chassons toute indolence, le Christ est parmi nous, accueillons sa présence et offrons-nous à Lui.

**Sortie : R/ Mets ta joie dans le Seigneur, compte sur Lui et tu verras,  
Il agira et t'accordera plus que les désirs de ton cœur. (bis)**

1. Remets ta vie, dans les mains du Seigneur, compte sur Lui Il agira.  
Grâce à son amour, ta foi apparaîtra comme un soleil en plein jour.
2. Reste en silence devant le Seigneur. Oui, attends-le avec patience.  
Grâce à son amour, ton pas est assuré, et ton chemin Lui plaît.

**Lettre pastorale :** Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris nous a écrit une lettre pastorale pour l'année 2004.  
Vous la trouverez sur la page d'accueil du site de la paroisse ([www.saintalbertlegrand.fr](http://www.saintalbertlegrand.fr)) ou bien affichée au fond de l'église.

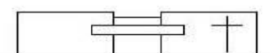
*Nouveauté : Le secrétariat est désormais ouvert le mardi de 13h30 à 16h30 (en plus de la matinée)*

**Prière pour les vocations :**

*Seigneur, nous croyons que Tu appelles tout homme à aimer et à servir ses frères et sœurs. Tu appelles les croyants à chercher les chemins de l'amour que Tu nous offres. Tu demandes aux Chrétiens d'annoncer l'Évangile en suivant les pas de Jésus, en cherchant la sainteté. Nous t'en prions : Donne à Ton Eglise, au diocèse de Paris en particulier, la joie de voir naître et grandir de nouvelles vocations de prêtres par amour pour Toi et pour tous ceux que Tu aimes. Que les familles, les paroisses et tous les groupes chrétiens soient des lieux où s'épanouissent toutes les vocations : dans la vie laïque, dans le mariage ou dans le célibat, dans la vie consacrée et la vie religieuse, dans les ministères de prêtre et de diacre. Que chacun éprouve la joie de se savoir aimé, infiniment aimé de Toi, au point de désirer mettre sa vie au service de Ton amour. Nous Te le demandons à Toi qui vis et règnes pour les siècles des siècles. Amen.*

Voici déjà le temps du carême qui commence ce mercredi 14 février avec le jour des Cendres. C'est l'un des deux jours de pénitence les plus importants de l'année prévus par l'église pour tous les catholiques, un jour où l'église demande explicitement aux personnes en état de le faire de jeûner (c'est-à-dire de sauter au moins un repas). Et il n'y en a pas beaucoup, seulement 2 (celui-ci et le vendredi saint). Il ne faut donc pas le rater ! Ensuite, il y a ce que chacun est appelé à vivre personnellement : une pénitence explicite pendant tout le temps du carême, à l'exception des dimanches, et au moins une abstinence concrète de viande tous les vendredis.

Mais à quoi cela sert-il de faire pénitence ? A quoi cela sert-il de jeûner ?



Pour ce qui est de cette question alimentaire, Saint Alphonse de Liguori écrivait en référence au premier péché de l'homme et de la femme que « si Adam, a perdu l'innocence par la gourmandise, nul ne pourra garder l'innocence recouvrée s'il n'est pas mortifié dans le manger ». Ainsi « Le jeûne dispose l'âme à la contemplation de Dieu et des biens éternels : au même titre, l'intempérance l'en détourne », précise-t-il encore. Il suggérait « de diminuer peu à peu la quantité de nourriture, et de nous renseigner ainsi, par expérience, sur ce qui suffit pour soutenir nos forces, en évitant les inconvénients notables », de « suivre le conseil donné par saint Benoît et répété par saint Bernard : "Que chacun laisse sur la table, en offrande au Seigneur, une partie de sa portion" ; de préférence, ce qui est le plus agréable au palais. Résister un peu de temps à l'envie de boire ou de toucher à un met qui vient d'être servi. Se priver, surtout quand on est jeune, de vin, de liqueurs et d'épices ».

Folie que tout cela ? Il paraît difficile de soupçonner ces trois grands saints que sont saint Benoît, saint Bernard et saint Alphonse de Liguori folie ! Ces hommes de prière et de grande doctrine savaient bien, eux, combien le péché nous conduit à prendre pour nous les plaisirs de ce monde pour essayer de pallier des carences bien plus profondes et essentielles que sont les ressources divines. Se priver de nourriture ou d'autres plaisirs de ce monde plus ou moins légitimes, c'est non seulement une occasion de faire un sacrifice à Dieu mais aussi de cultiver la tempérance sans laquelle il ne saurait y avoir en nous de vraie disponibilité de cœur pour la vie divine.

Et si nous doutons de l'utilité des telles privations, il n'y a qu'à essayer en faisant confiance à l'Eglise, à sa tradition et à ses commandements. Si nous peinons à le faire, nous aurons au moins découvert que nous ne sommes pas aussi libres que nous le pensions et que nous avons effectivement du chemin à faire pour parvenir auprès de Dieu où seuls pénètrent les hommes qui ont été libérés de tout esclavage du péché !

P. Thierry de Lesquen +

### **Agenda :**

- **Dimanche 11 février – 6<sup>ème</sup> dimanche du Temps ordinaire : messes à 11h et 19h.**

- Déjeuner (« table ouverte ») après la messe de ce dimanche matin.

*Nous comptons sur vous pour vous inscrire sur le (nouveau) tableau au fond de l'église pour préparer un repas et nous aider dans ce service d'accueil dans les semaines à venir !*

- Dîner des jeunes adultes après la messe du soir (comme tous les dimanches soirs).

- Vous pouvez prendre le **livret des deux premières semaines de carême** qui vous sont proposés dès ce dimanche. Ils sont également disponibles sur la page d'accueil du site de la paroisse. Vous y trouverez le *programme paroissial du carême* ainsi que les *œuvres de carême* que nous vous proposons cette année.

- **Mercredi 14 février – mercredi des Cendres - début du carême : messes à 8h30 et 19h.**

Comme les années précédentes, un livret de carême vous sera proposé pour vous accompagner tout au long de ce temps de conversion.

- Mercredi 14 février à **20h15** : partage d'évangile en salle saint Paul (un peu plus tard que d'habitude).

- Vendredi 16 février à 12h30 : **Chemin de croix** dans l'église (comme tous les vendredis de carême)

- Vendredi 16 février après la messe du soir (vers 19h40) : **assiette de riz** à partager en salle saint Paul.

- Jeudi 29 février à 20h : réunion d'information du voisinage sur les futures sonneries de cloches de l'église Saint Albert au 127 rue de la Santé.

- Dimanche 3 mars à 9h30 : prochaine rencontre d'éveil à la foi pour le 4-6 ans.

- Vendredi 8 mars à 19h45 : prochaine prière pour les malades.

*La paroisse organise un pèlerinage à Assise avec la paroisse Sainte Rosalie du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2024.*

*Des feuilles d'inscriptions sont disponibles au fond de l'église*

### **Horaires des célébrations :**

- **Le dimanche : messes à 11h et 19h.**

- Le lundi : **chapelet** à 18h15 suivi de la messe à 19h.

- Du mardi au vendredi : laudes à 8h10, messes à 8h30 et 19h.

- Le samedi : laudes à 8h10 et messe à 8h30 et prière dans l'esprit de Taizé à 11h.

- **Adoration eucharistique** : de 18h à 19h mardi, mercredi, vendredi, de 19h30 à 20h30 le jeudi (adoration du jeudi animée) et de 19h à 20h le samedi.

**Accueil des prêtres et confessions** : le jeudi de 17h30 à 18h45 et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 17h à 18h50 – confessions également possibles pendant les temps d'adoration.

**Secrétariat paroissial** : du mardi au vendredi de 9h à 12h et le mardi de 13h30 à 16h30 (au 123 rue de la Santé). Pour joindre le secrétariat : [secretariat@saintalbertlegrand.fr](mailto:secretariat@saintalbertlegrand.fr) ou 01 45 89 19 76.

**Accueil par des paroissiens dans l'église** : du lundi au vendredi de 10h30 à 16h30.

Toutes les informations paroissiales sont également disponibles sur le site : [www.saintalbertlegrand.fr](http://www.saintalbertlegrand.fr).

*In dulcedine societatis, quaerere veritatem*

« Dans la douceur de la fraternité, chercher la vérité » (St Albert le Grand)

